

Note 21-41

Bulletin Covid-19, 20 septembre 2021

Vous trouverez ci-joint le bulletin COVID-19 du 20 septembre 2021. Ce bulletin traite les points suivants :

- 1- Port de l'équipement de protection individuel et règles de distanciation
- 2- Respect et stabilité des groupes-bulles
- 3- Procédures normales de nettoyage et de désinfection
- 4- Présence des parents dans le service de garde
- 5- En présence de symptômes, de cas confirmés ou d'éclosions... quoi faire?
- 6- Au sujet de la vaccination

Bonne lecture!

Véronique Samson, Directrice BC

Mise à jour des mesures sanitaires en milieu familial

Pour vous permettre de mieux intervenir auprès de votre clientèle et de respecter les mesures sanitaires en tant que travailleuse (RSE) voici un résumé de la CNESST en date du mois de juillet.

Ce qui est obligatoire pour la travailleuse (RSE) CNESST

https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/affiche-mesures-paliers-alerte_1.pdf

Mesures	Palier vert	Section(s) du guide concernée(s)	
Exclusion des personnes symptomatiques	Obligatoire (aucun changement)	Exclusion des personnes symptomatiques des lieux de travail	
Télétravail	Recommandé Un retour progressif est possible	Distanciation physique	
Port du masque de qualité ¹	À l'intérieur	Distanciation minimale de 2 mètres OU barrière physique OU port du masque de qualité ²	Distanciation physique
	En déplacement ³	Distanciation minimale de 2 mètres OU barrière physique OU port du masque de qualité ⁴	Distanciation physique
	À l'extérieur	Distanciation minimale de 1 mètre OU barrière physique OU port du masque de qualité ²	Distanciation physique
Port de la protection oculaire	Facultatif	Distanciation physique	
Hygiène des mains	Obligatoire (aucun changement)	Hygiène des mains	
Étiquette respiratoire	Obligatoire (aucun changement)	Étiquette respiratoire	
Nettoyage des outils et des équipements lors du partage	Facultatif	Maintien de mesures d'hygiène avec les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchés	
Nettoyage et désinfection des surfaces	Selon les règles applicables ⁵	Maintien de mesures d'hygiène avec les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchés	

00460-11112-0029-07

Comme RSE vous devez savoir que :

- Les parents utilisateurs de votre service de garde doivent porter le masque même s'ils ont reçu leurs deux doses de vaccin.
- Comme RSE, vous devez porter le masque même si vous avez reçu vos deux doses de vaccin.
- Le nettoyage des jouets, livres, etc, au quotidien demeure toujours facultatif à moins qu'une personne porteuse de la Covid-19, présentant des symptômes s'apparentant à ceux de la Covid-19 ou ayant eu des contacts avec un cas confirmé de Covid-19 n'ait été présente sur les lieux de travail.
- Les mesures de nettoyage et de désinfection continuent de s'appliquer aux espaces (toilettes, salles à manger, etc) ainsi qu'aux surfaces fréquemment touchées et ce, à chaque quart de travail. (Bulletin MFA 4 août 2021)

Exclusion ou non?

Pour vous aider à prendre une décision, il est important de se référer à l'autoévaluation ainsi qu'à la liste des symptômes à surveiller.

Voici le lien pour les symptômes à surveiller et l'autoévaluation :

<https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca>

IMPORTANT :

(Bulletin MFA 4 août 2021)

- Le nez qui coule et la congestion nasale ont été retirés de la liste des symptômes de la Covid-19, tant pour les enfants que le personnel.
- Désormais, toute personne ayant reçu deux doses de vaccin contre la Covid-19 ou ayant contracté la maladie dans les six derniers mois n'a plus à subir un isolement de deux semaines (14 jours) quand elle a été exposée à une personne infectée, à moins que la Santé Publique en dise autrement.

Ce tableau est un bon outil pour vous et pour les parents utilisateurs de votre service de garde

Si votre enfant a entre 6 mois et 5 ans et qu'il présente, depuis moins de 24 heures, un ou des symptômes parmi ceux indiqués dans cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes.

Attendez 24 heures puis réévaluez l'évolution de ses symptômes. Si un ou des symptômes persistent pendant plus de 24 heures, procédez à l'autoévaluation.

 Fièvre	 Symptômes généraux	 Symptômes respiratoires	 Symptômes gastro-intestinaux
Enfant de 0 à 5 ans <ul style="list-style-type: none">température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) et plus Enfant de 6 ans et plus <ul style="list-style-type: none">température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus	<ul style="list-style-type: none">Perte soudaine d'odorat, avec ou sans perte de goûtGrande fatiguePerte d'appétit importanteDouleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)Mai de tête	<ul style="list-style-type: none">Toux (nouvelle ou aggravée)Essoufflement, difficulté à respirerMai de gorge	<ul style="list-style-type: none">NauséesVomissementsDiarrhéeMaux de ventre

Faites cette autoévaluation si vous craignez avoir été exposé à la COVID-19 (virus SRAS-CoV-2) ou si vous présentez des symptômes associés à celle-ci. Vous pouvez également faire l'évaluation au nom de votre enfant ou d'un autre membre de votre famille.

Quand s'isoler ?

- Consultez ce lien : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/>
- Pour les questions sur l'isolement suite à des symptômes, se référer à l'outil d'autoévaluation ou à la Santé Publique.

Les informations qui sont présentées dans ce résumé sont celles que nous avons le plus à jour en date du 20 septembre 2021. Les directives données par la Santé Publique et la CNESST prévalent sur ce résumé. Nous ne pouvons pas nous substituer à eux.

Pour toutes questions en lien avec les mesures sanitaires, vous pouvez utiliser l'adresse suivante : coronavirus@virecrepe.com

Véronique Samson, Directrice BC

Projet « Sortons avec Flocon »

Le comité Vent de fraîcheur vous propose un fantastique projet que le BC au Palais des merveilles a réalisé avec les RSE accréditées sur leur territoire. Il nous a autorisés à le partager avec vous afin que vous puissiez proposer des activités simples et amusantes à l'extérieur aux enfants de votre service éducatif durant l'automne et l'hiver.



Qu'est-ce que ce projet?

- Projet d'octobre à mars
- Proposition de 10 activités simples par mois qui demandent peu de matériel pour jouer à l'extérieur (dont 2 qui sont plus ciblées pour poupons). Vous pouvez en faire une ou plus, c'est comme vous le souhaitez.
- Cartes d'activités envoyées par courriel à chaque début du mois par Flocon, la mascotte. Derrière chaque carte d'activité, il est spécifié le domaine de développement et la composante que l'activité développe (voir exemple en p.j.). Ainsi, vous pouvez partager ces informations aux parents.
- Une comptine de Flocon à chanter avant de débiter l'activité avec les enfants leur permettra de créer un ancrage avec les activités proposées (sur le site du BC Au palais des merveilles) https://cpeaupalaisdesmerveilles.com/files/File/Flocon_Master2.mp3
- Nous vous proposons de nous transmettre des photos de vos activités pour que le BC les publie sur sa page Facebook.

Pour manifester votre intérêt à participer à ce nouveau projet qui débutera en octobre, veuillez le mentionner à Karine au kguillemette@virecrepe.com.

Sachez que vous aurez la possibilité de vous joindre au projet tout au long de celui-ci (octobre à mars).

Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre! 😊

Comité Vent de fraîcheur, « *pour la valorisation de la garde éducative en milieu familial* »

Webinaires ALEX : Formation de perfectionnement

Le BC est heureux de vous annoncer qu'il vous offrira la possibilité de participer gratuitement à 3 Webinaires sur le projet « ALEX, l'éducation par la nature » (ÉPN).



Certains de ces Webinaires (en rediffusion) seront disponibles à partir de la fin septembre.

De plus, vous aurez aussi l'opportunité qu'ils soient reconnus comme formation (3h) de perfectionnement annuel, des détails à ce sujet suivront.

Surveillez les prochaines notes pour plus d'informations.

Suzie, Conseillère pédagogique